

Mission internationale d'observation préélectorale en Colombie

Du 3 au 14 février 2010, 22 professionnels du développement, analystes des droits de la personne et autres citoyens de plus de sept pays, dont le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Mexique, ont participé à une grande mission d'observation préélectorale, une initiative dirigée par l'organisation non gouvernementale Global Exchange, basée au États-Unis. Le contingent canadien de la mission était formé de Barbara Wood et Ricardo Miranda, tous deux représentants du SFCP (Syndicat canadien de la fonction publique), de Carleen Pickard, du Conseil des canadiens, et de Tim Bood, un médecin de Halifax qui a déjà observé des élections au Salvador.

L'objectif de la mission était d'évaluer les conditions dans lesquelles se déroulaient les élections législatives du 14 mars en recueillant les témoignages de divers intervenants, dont des institutions gouvernementales, des partis politiques et des ONG. L'équipe a participé à une session d'orientation et de formation intensive, en plus de faire de l'observation et de la recherche sur le terrain. Les conditions préélectorales ont été observées dans les départements fédéraux d'Antioquia, de Córdoba, de la Valle del Cauca et de Santander. Le rapport présente une description complète des activités et des personnes interviewées.

Grandes conclusions

La première déclaration de presse de la Mission, émise le 15 février 2010, a donné lieu à plus de 60 articles en Amérique latine et dans les médias internationaux. Elle portait sur les problèmes associés aux violations des droits de la personne dans le cadre des élections et sur la crise persistante des droits de la personne en Colombie; sur le climat de peur qui y existe; sur les crimes électoraux, dont l'absence de mise en œuvre et d'application des lois électorales (garanties); et enfin, sur l'existence persistante de groupes armés illégaux qui exercent leur contrôle sur les processus électoraux. Pour lire la déclaration (en anglais):

<http://americasmexico.blogspot.com/2010/03/international-delegation-issues.html>

Le rapport final de la Mission résume l'information tirée des entrevues menées, des rencontres tenues et des témoignages recueillis en février et présente une explication plus détaillée des conclusions proposées dans la déclaration de presse. Mais surtout, le rapport fait état de ce qui suit :

1. La participation de groupes armés illégaux aux élections, incluant les paramilitaires et les narcotrafiquants, qui profitent du financement des élections en plus d'en déterminer le résultat;
2. La fraude et la corruption électorales, comme l'achat de votes, l'intimidation des électeurs, le recours à de fausses cartes d'identité et à de faux bulletins de vote;
3. Le financement électoral illégal, dont l'utilisation de fonds et de contrats publics et des profits du narcotrafic et le non-respect des limites de financement;
4. La manipulation des programmes sociaux censés aider les plus pauvres d'entre les pauvres – les bénéficiaires de ces programmes ont été avertis de voter pour certains candidats, sous peine de voir annuler le programme et de perdre leurs prestations.

Pendant le séjour de la Mission, le 5 mars, la Cour constitutionnelle de Colombie a décidé de ne pas permettre la tenue d'un référendum visant à accorder un troisième mandat au président colombien Alvaro Uribe. La demande comportait d'importantes irrégularités, relatives notamment au financement électoral douteux et au processus en vertu duquel elle avait été adoptée au congrès. La décision de la Cour constitue un pas important pour le système judiciaire et pour la démocratie en Colombie et la Mission préélectorale espère que la tendance se maintiendra pour que cesse l'impunité dans les cas de crimes électoraux.

Le contexte canadien

Le rapport de la Mission d'observation préélectorale en Colombie arrive à point nommé pour les Canadiens. En effet, le Parlement reprendra à nouveau le débat sur la mise en œuvre de la loi qui permettra de conclure l'Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALECC), officiellement signé en novembre 2008*. Quelques mois avant la signature, le comité permanent du commerce international déclarait que l'ALECC ne devait pas se conclure dans l'état actuel des droits de la personne en Colombie et sans une évaluation complète et indépendante des impacts qu'aurait l'accord sur les droits de la personne**. Depuis, l'ALECC a suscité des débats enflammés au Parlement et dans la population. Avec la reprise de la session parlementaire ce mois-ci, le gouvernement a ramené sa loi sous le nom de projet de loi C-2, ce qui montre son intention de faire adopter l'accord. Mais les graves préoccupations qui ont mené le comité permanent du commerce international à demander une étude d'impacts ne sont pas disparues et les dernières informations en provenance de Colombie, en plus du rapport de la Mission préélectorale, confirment ces inquiétudes.

Conclusion

Les importantes préoccupations soulevées par la Mission préélectorale au sujet des violations constantes des droits de la personne et du climat d'impunité qui règne en Colombie montrent qu'il faut mettre fin au processus de l'ALECC et tenir une évaluation indépendante et complète des impacts sur les droits de la personne. Si le Canada conclut un accord de libre-échange avec la Colombie, il envoie non seulement un message négatif aux Canadiens et au régime colombien, il pourrait aussi rendre le Canada et les entreprises canadiennes complices ou du moins sympathisants passifs du climat de violence qui se maintient en Colombie.

* <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=1&id=2321>

** http://www.ccic.ca/working_groups/apg_f.php